



Procès-verbal N°20232102

Assemblée Générale Extraordinaire

de l'UNAT Normandie

du samedi 21 janvier 2023 à Argentan

Le tableau des présences a été émargé par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance à 13 heures précises. Les membres possédants des pouvoirs ont été également consignés sur ce tableau. Rappel: pour participer à l'assemblée extraordinaire, les membres qui ne peuvent se rendre à la réunion pourront se faire représenter par un autre membre, le nombre de pouvoirs est limité à trois par adhérent. Article 13 –Assemblée Générale - des statuts de l'Unat Normandie mis à jour le 21/01/2017 et déposé en préfecture de CAEN sous le numéro W142003271 le 28/02/2017.

La séance est ouverte à 13h05

Le président établit le nombre de votants exprimés au nombre de 14 et indique que pour être élu au sein de comité; il doit être obtenu la majorité soit 7 voix et qu'il ne peut y avoir plus de 19 élus (article 6 des statuts Unat Normandie)

Une liste des candidats ayant souhaité être membre du comité Unat Normandie est distribuée à chaque électeur

Bulletin de vote 21/01/2023

DERSOIR Stéphane
DURVILLE Frédéric
BAZIRE Jean-Philippe
BOUGON Christophe
LENAULT Héloïse
PATRY Emmanuel
BINET Jérôme
NICOLAYSEN Eric
PUNIERE Emmanuel
MULOT Dorice
LEFEBVRE Lara
BARBIER Julien
CAMPAIN Sébastien
RENAULT Amélie
BERTHOMIER-CHARLES Charline
RINGLER Sylvie
DUVAL Christophe-martial
.....
.....

Vous pouvez rayer, ajouter un candidat dans la limite de 19 élus

Frédéric Durville informe l'assemblée de la création d'un collège propriétaire « non-professionnel » lors des prochaines élections du Trot et qu'un collège « amateur » a été refusé

VOTE: ELUS BUREAU UNAT NORMANDIE

L'ensemble de la liste a été élue à l'unanimité

L'assemblée générale extraordinaire est levée et le président convoque à huis-clos les membres élus au sein du nouveau comité afin de procéder à l'élection du nouveau bureau :

Jean-Philippe Bazire : élu président et seul candidat.

Frédéric Durville: élu vice-président et seul candidat.

Stéphane DERSOIR: élu trésorier et seul candidat.

Lara Lefebvre : élue secrétaire et seule candidate.

Les deux représentants de l'Unat Nationale ont été élus à bulletin secret car il y avait 4 candidats pour 2 postes:

Jean-philippe Bazire : élu par son poste de président

Frédéric durville : élu avec 8 voix

Dorice Mulot : élu avec 7 voix

Christophe Bougon : non élu avec 6 voix

Et stéphane Dersoir : non élu avec 3 voix.

Le nouveau siège social est transféré à l'adresse du nouveau président : au 42 rue saint martin 14400 à Bayeux chez Jean-Philippe Bazire

Le président remercie le nouveau comité constitué et indique l'assemblée générale du 4 mars 2023 (9h30) à Vincennes

Président

vice-président

trésorier

secrétaire